

L'INFOLETTRE DE PNC-France

Avril – Mai 2022

L'édito du Président Bernard Accoyer

L'élection présidentielle a rendu son verdict. Nous avons entendu, le 10 février à Belfort, le discours du Président réélu le 22 avril. Il annonçait la construction de nouveaux réacteurs nucléaires, sans donner à la relance de la filière un élan à la hauteur des besoins futurs, ni des objectifs climatiques, ni de la situation géopolitique qui doit hâter la sortie du gaz et notre réindustrialisation.

Après le renouvellement du pouvoir exécutif ce sera le tour du pouvoir législatif les 12 et 19 juin prochains. Le Parlement dispose du pouvoir législatif mais aussi du pouvoir de contrôle de l'action gouvernementale et des politiques publiques. In fine, c'est donc de lui que dépend la politique énergétique et climatique de la France, son évaluation et son contrôle.

PNC-France entend poursuivre son action d'information et alerter sur la situation énergétique comme des enjeux climatiques, économiques et sociaux.

Les correspondants locaux de PNC-France interpellent, autant qu'ils le pourront, les candidats aux élections législatives durant leur campagne par tous les moyens possibles. Ils leur remettent une note explicative car bien souvent les élus appelés à se prononcer sur des enjeux complexes manquent d'informations rigoureuses pour fonder leur opinion.

Bien sûr PNC-France poursuivra ce travail indispensable auprès des députés qui composeront la prochaine Assemblée nationale.



Nucléaire, Énergie et Climat - Elections : la vigilance s'impose !

Jean-Pierre Pervès

Une réélection nette mais, nous disent les journalistes, une France fracturée. A PNC-France nous observons que cette fracture se retrouve dans le domaine de l'énergie. Au niveau politique tout l'éventail de la gauche se prononce très majoritairement, hors parti communiste, pour une politique radicale, brutalement antinucléaire, faites de pressions fortes sur les consommateurs, de dépendance forte aux énergies renouvelables - et donc au gaz -, en ignorant leurs fragilités. Plus surprenant encore, le climat, quoi qu'ils en disent, est au second plan de leurs préoccupations puisqu'ils proposent un arrêt aussi rapide que possible d'un nucléaire remarquablement décarboné (en 10 ans pour certains) : musique déjà entendue avec les promesses passées et inconséquentes d'arrêts anticipés de 14 réacteurs dès 2025, puis en 2035.

L'ensemble de la droite, dans toutes ses composantes, a adopté une position radicalement différente, visant une réindustrialisation massive fondée sur le nucléaire historique et le nouveau nucléaire, cette source d'énergie étant considérée comme robuste, compétitive et favorable au climat.

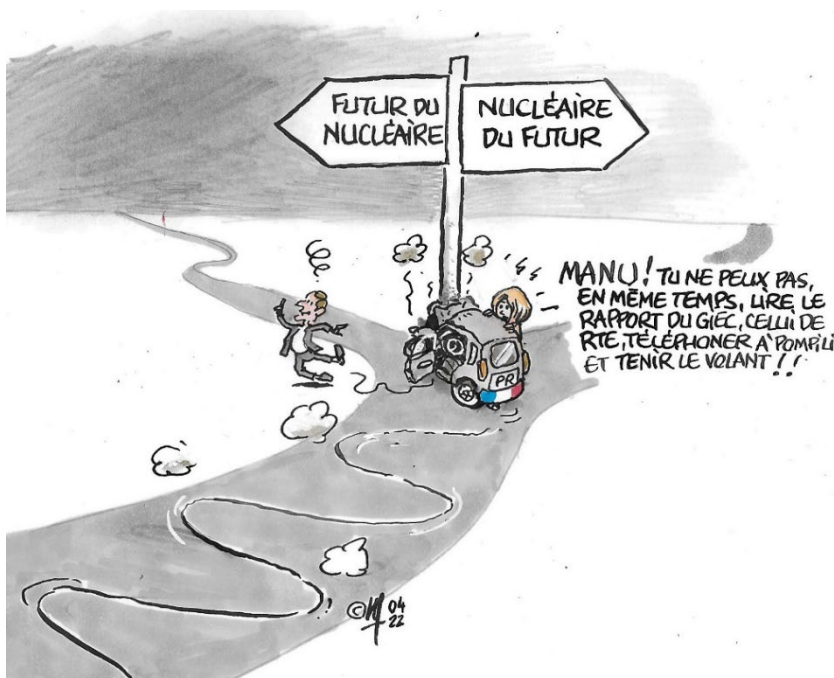
Et si on observe la majorité actuelle de la Chambre des députés, le flou l'emporte.

C'est peu dire que la France est fracturée !

Le Président a annoncé, pour le second quinquennat, la nomination d'un premier ministre chargé directement de la planification écologique, (et de réduire deux fois plus vite les émissions de gaz à effet de serre), assisté de deux ministres :

- L'un chargé de la planification énergétique (la France destinée à être la première grande nation sortant du pétrole, du gaz et du charbon),
- Et l'autre de la planification écologique territoriale.

Le moins que l'on puisse dire c'est que le quinquennat passé a tiré à hue et à dia ! Certes, après avoir confirmé la fermeture de Fessenheim, le Président et le ministre de l'Économie se sont enfin mobilisés pour inclure le nucléaire dans la taxonomie européenne pour un développement durable.



Et il vient de décider, fort heureusement, d'abandonner le projet anti-climatique d'arrêter 12 réacteurs supplémentaires d'ici 2035 et de relancer le nouveau nucléaire.

Mais dans le même temps sa ministre de l'Environnement s'est attachée à calquer une politique européenne d'influence germanique, visant à promouvoir un futur tout renouvelable que même RTE a jugé très

hypothétique (se souvenir des quatre préalables indispensables) et surtout beaucoup plus onéreux qu'un mix incluant du nucléaire. Et, entre les deux tours elle annonçait des procédures administratives simplifiées pour la mise en place des parcs éoliens et solaires, puis elle renouvelait la promotion du label « GREENFIN » fléchant les investissements en faveur du climat, mais excluant la totalité de la filière nucléaire sous prétexte que cette technologie serait « contestée » : étrange indicateur et curieux soutien au programme du Président !

Et quelle sera l'attitude de la nouvelle Assemblée Nationale, la précédente ayant été très peu présente dans le débat sur le climat alors qu'est annoncée pour 2023 une nouvelle Loi de Programmation Énergies et Climat (LPEC) ?

Le Président réélu a clairement confirmé lors de la campagne présidentielle la nécessité d'engager le programme qu'il a esquissé le 10 février 2022 à Belfort, avec prolongation du nucléaire opérationnel, relance d'un programme significatif, bien qu'encore timide, de nouveau nucléaire (EPR2 et petits réacteurs innovants). Le reste du menu, assez indigeste, accumule par exemple énergies renouvelables à haute dose, essentiellement intermittentes, et obligation faite aux propriétaires d'engager de lourds travaux de rénovation énergétique : le tout en même temps et quoiqu'il en coûte.

Soyons réaliste, la vigilance s'impose : comment sera constitué le trio en charge de la transition énergétique ? Va-t-il à nouveau cacher sa politique climatique sous la carpette d'une écologie idéologique ? Ces trois responsables, seront-ils en phase, seront-ils conscients de l'urgence et seront-ils prêts à résister aux pressions des extrêmes, à maîtriser et raccourcir des délais devenus insupportables, en un mot à décider ?

PNC-France va présenter au gouvernement à venir, et proposer aux candidats aux élections législatives, une « feuille de route » visant à atteindre, à l'horizon 2050/2060, nos objectifs climatiques en s'appuyant sur une industrie ressuscitée et un nucléaire ambitieux. Mais, pragmatique, PNC-France s'engagera aussi dans une analyse à plus court terme, visant à consolider notre mix électrique au meilleur coût, notre retard en la matière étant inquiétant à la suite de 10 années d'inaction et d'orientations destructrices.

Label « GREENFIN », une offensive insidieuse du ministère de la transition écologique. PNC-France réagit et écrit au Premier Ministre

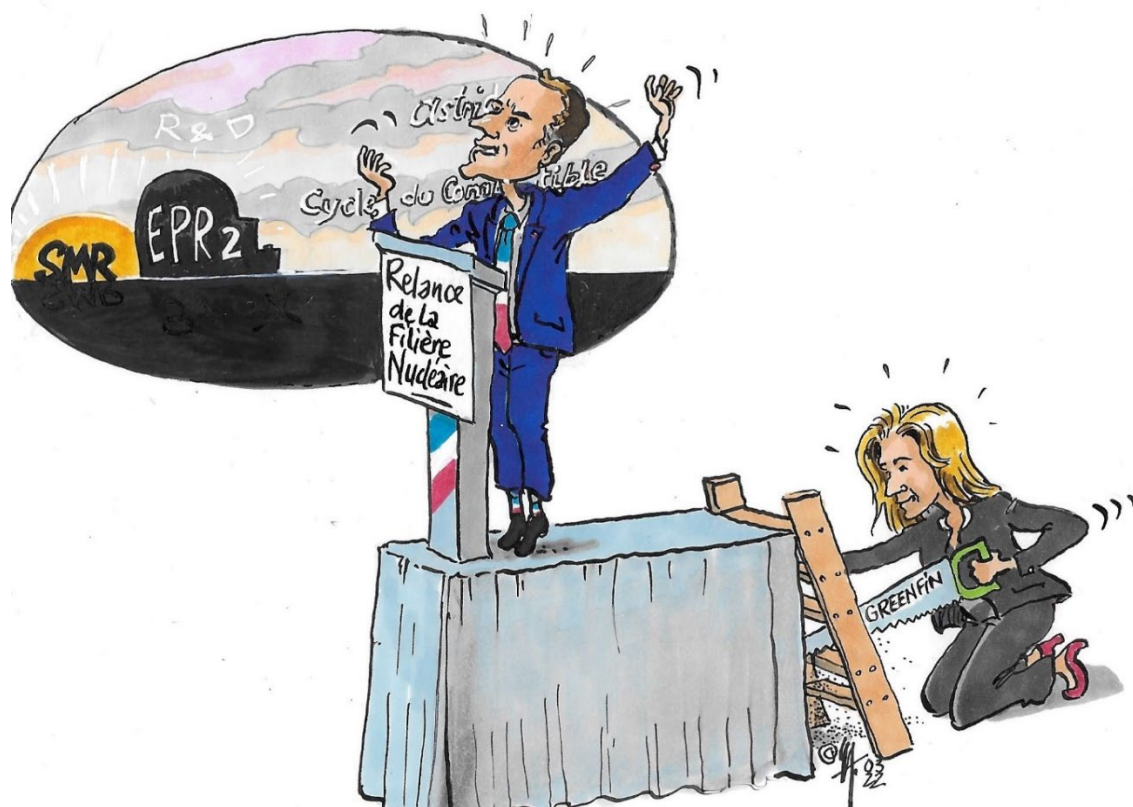
Alors que la filière nucléaire doit faire face à des investissements importants, entre le Grand Carénage, la construction annoncée d'une série d'EPR2 et la R&D sur les nouveaux réacteurs, Mme la Ministre de la Transition écologique n'a rien trouvé de mieux que d'exclure toute la filière nucléaire du label « GREENFIN » garantissant aux investisseurs que leurs produits financiers contribuent au financement de la transition énergétique et écologique, pour le bien du climat !

(<https://www.ecologie.gouv.fr/label-greenfin>).



Les milliards bons marché pleuvent sur les énergies intermittentes, grandes consommatrices de matières importées (avec un risque fort de perte de souveraineté et de pénurie), mais feront défaut à la filière nucléaire franco-française, mise, contre toute logique, dans le même panier que les énergies fossiles.

PNC-France, a écrit le 4 avril 2022 au Premier Ministre (<https://www.pnc-france.org/lettre-a-monsieur-le-premier-ministre-jean-castex/>), pour demander de suspendre immédiatement l'application de ce label, dans l'attente d'une rédaction incluant le nucléaire, en conformité avec les orientations du Président.



En avril, PNC ne perd pas le fil et maintient la pression sur les politiques

- **Lettre aux députés Européens : trop de gaz dans les ENRi !** (8 avril 2022) : Après de longues discussions, l'Acte Délégué Complémentaire de la Taxonomie proposé par la Commission européenne inclut enfin l'énergie nucléaire, conformément aux demandes de la France et de nombreux pays européens. PNC-France considère que, malgré ses imperfections, (comment peut-on promouvoir le gaz fossile au rang d'énergie "verte" ?!) l'Acte Délégué Complémentaire constitue aujourd'hui un "moindre mal", car il permet d'une part de progresser dans le développement de sources de production décarbonées, et d'autres part d'assurer une base électrique robuste à une Europe menacée par sa dépendance au gaz naturel et par la fragilité apportée par l'intermittence d'énergies renouvelables, l'éolien et le solaire. <https://www.pnc-france.org/lettre-aux-deputes-europeens/>
- **Lettre aux deux candidats du 2^{ème} tour de l'élection présidentielle : arrêtons de procrastiner !** (13 avril 2022) : PNC rappelle que l'Allemagne n'est pas l'exemple à suivre et qu'il est nécessaire de mettre en œuvre de façon urgente les évolutions présentées à Belfort le 10 février 2022 : prolongement en toute sûreté des réacteurs en exploitation, lancement de 3 paires d'EPR2, et étude de 8 autres unités, relance de la R&D sur la fermeture du cycle de l'uranium. Mais PNC rajoute que ce programme, pour positif qu'il soit, ne suffira pas à répondre aux besoins estimés à l'horizon 2050 par les Académies et de très nombreux experts. Il faut donc, dès à présent, être plus ambitieux et arrêter de procrastiner.

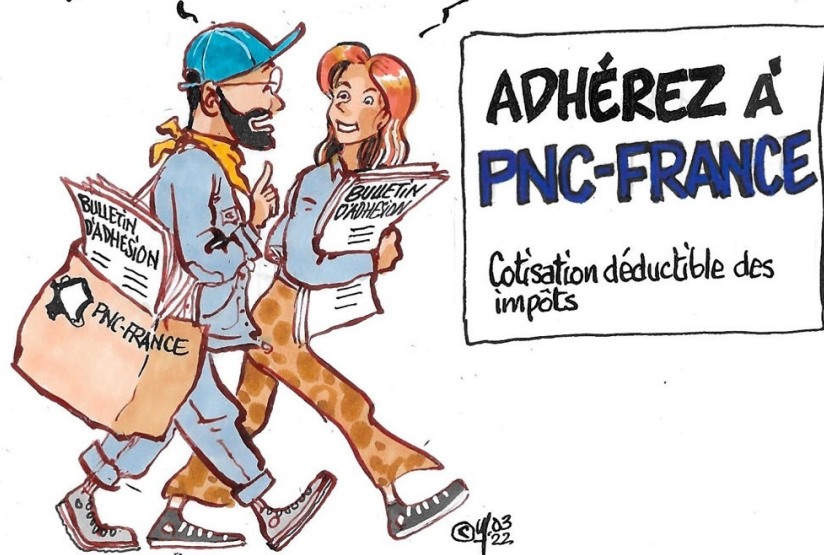
PNC-France à la chasse aux infox : retour sur le documentaire d'ARTE « Nucléaire : une solution pour la planète ? » diffusé le 29 mars dernier

A la suite de la diffusion du documentaire « Nucléaire : une solution pour la planète ? » (<https://www.arte.tv/fr/videos/098818-000-A/nucleaire-une-solution-pour-la-planete/>), pour laquelle ARTE a fait un grand battage médiatique, en annonçant une démarche scientifique permettant à chacun de faire sa propre opinion, PNC-France, sous la plume de Jean-Pierre Robin, a envoyé un courrier de protestation au directeur de la chaîne franco-allemande (<https://www.pnc-france.org/lettre-au-president-du-directoire-de-la-chaine-et-saisine-du-cdjm/>). L'objet du courrier, signé par Bernard Accoyer, est de dénoncer la démarche biaisée du documentaire qui, en péchant par omission, prive les spectateurs d'informations scientifiques importantes (et rassurantes). Cette tactique, coutumière de la chaîne, est bien décrite par la documentariste Myriam Tonelotto : « Le documentaire « Nucléaire : une solution pour la planète ? » m'offre un support inespéré de démonstration de la puissance d'un des vecteurs de l'ignorance : l'élision. Ou comment l'omission d'informations-clef, sans recourir à aucune infox, crée la plus efficace des désinformations. Qu'un documentaire s'attache à relayer des opinions, des convictions, plutôt que des faits, nihil obstat. J'attends en revanche d'un tel film qu'il ne fasse pas passer les uns pour les autres. Parce que, cela, je le nomme : fabriquer de l'ignorance. » (<https://lnkd.in/gEY5iEC>)



En 2022, Adhérez ou renouvelez votre adhésion à PNC-France !

POUR METTRE PLUS DE SCIENCE
DANS LES CONSCIENCES... "ET DES FAITS
FACE AUX OPINIONS TOUTES FAITES!"



Pour adhérer à notre Association cliquez sur le lien : <https://www.pnc-france.org/devenir-membre-pnc-france/>